

**Conseil d'arrondissement du 9<sup>e</sup>**  
**Séance du lundi 2 mars 2015**

**Vœu à la Maire de Paris déposé par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup>, relatif au centre d'animation et sportif rue de la Tour des Dames.**

Considérant l'ouverture du centre d'animation et sportif au 14-18 rue de la Tour des Dames le 16 avril 2014;

Considérant le mode de gestion du centre d'animation selon les règles des marchés publics article 30, les activités sportives demeurant de la compétence de la mairie d'arrondissement et de la direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Paris;

Considérant que dans le projet initial de centre, un espace de 1 100 m<sup>2</sup> était attribué à la société Climespace, filiale de GDF Suez Energie Services, délégataire du réseau de froid urbain de la Ville de Paris (650 m<sup>2</sup> au sous-sol, 80m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée et 400 m<sup>2</sup> au troisième étage);

Considérant que la société Climespace a renoncé à son projet dans cet espace en septembre 2011 ;

Considérant l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un centre d'animation dans l'ancienne station EDF de la Trinité adopté par le conseil d'arrondissement du 7 octobre 2013 et entérinant le retrait de Climespace du projet ;

Considérant que depuis désormais un an, 1 100 m<sup>2</sup> situés au cœur de ce centre d'animation, demeurent totalement inutilisés et non aménagés;

Considérant que l'aménagement de cet espace permettrait d'offrir un meilleur service aux usagers du centre ainsi qu'aux sportifs de l'arrondissement;

**Pour ces motifs, Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9<sup>e</sup>, émettent le vœu que la Maire de Paris :**

- **Clarifie la propriété et la responsabilité des espaces laissés vacants dans le centre de la Tour des Dames;**
- **Fasse des propositions en collaboration avec la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement pour la nouvelle destination de ces lieux dans le cadre du PIM ;**